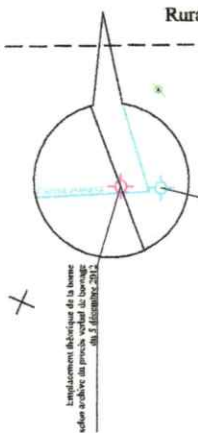


DP10 : PLAN DE MASSE

Y=4165.590



Implantation électrique de la borne
selon l'arrêté de préfecture du 20.12.2012
du 5 décembre 2012

Borne connectée aux données
en 06.02.2020

Legende de la symbolique landuse

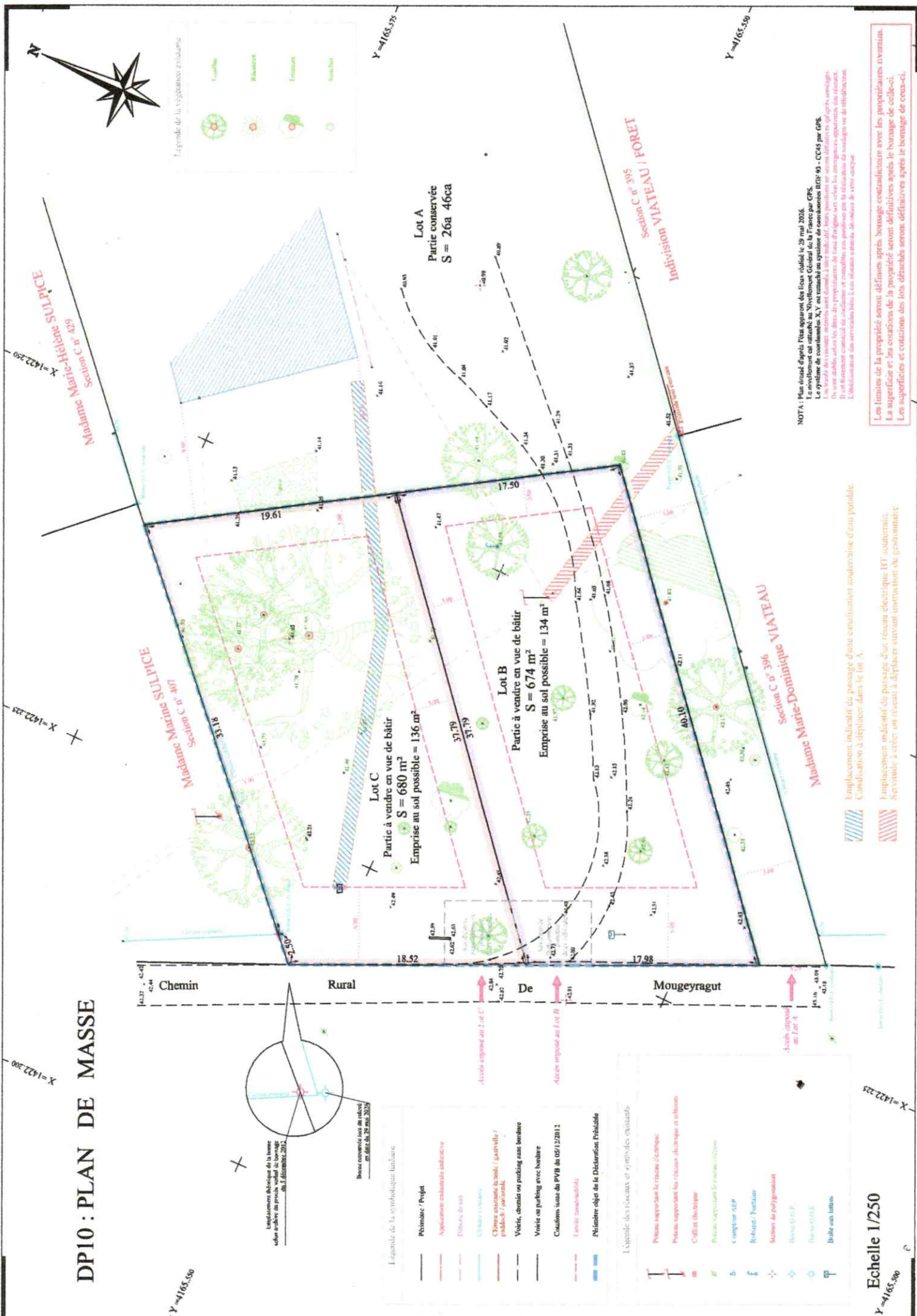
- Primaire / Projet
- Application cadastrale cadastrale
- Eléments de site
- Chemin existant / nouveau / goudronné / pavé / terre
- Voirie, chemin ou parking sans bornes
- Voirie ou parking avec bornes
- Couloirs sous du PVB du 05/12/2012
- Fente cadastrale
- Périmètre objet de la Déclaration Préfectorale

Legende des bornes et symboles existants

- Prisme supportant le réseau électrique
- Prisme supportant les réseaux électriques et télécom
- Coffre électrique
- Prisme supportant le réseau d'égout
- Compteur d'égout
- Relais / Transformateur
- Séjour de polygénération
- Plan de l'égout
- Plan de l'égout
- Bâtiment existant

Echelle 1/250

Y=4165.590



NOTA : Plus d'infos après l'achat du plan officiel le 29 avril 2020.
Le plan officiel est consultable en ligne sur le site de la Préfecture de la Haute-Savoie.
Le système de coordonnées X,Y est issu du système de coordonnées RGF 93 - CC45 par GPS.
Les bornes des réseaux existants sont indiquées à titre indicatif, leurs positions ne seront définitives qu'après levé.
Il est fortement conseillé de consulter un professionnel pour la mise à jour des bornes et des réseaux existants.
L'indication des servitudes liées à ces réseaux est à titre indicatif, elle devra être vérifiée.

Les limites de la propriété seront définies après bornage contradictoire avec les propriétaires riverains.
La superficie et les contours de la propriété seront définies après le bornage de celle-ci.
Les superficies et contours des défriches seront définies après le bornage de ceux-ci.

Implantation indiquant du passage d'une canalisation souterraine d'eau possible.

Implantation indiquant du passage d'un réseau électrique HTV souterrain.
Servitude à créer ou à déplacer suivant l'opération de bornage.